

Département du Puy-de-Dôme

COMMUNE D'ENVAL

Extrait du registre des arrêtés du maire



**ARRETE MUNICIPAL N° 2021 – 76**

**OBJET** : Autorisation de voirie et réglementation de la circulation dans la rue de Mouet pour pose de conduites et branchements assainissement-eau potable

Le maire de la commune d'Enval (Puy-de-Dôme)

Vu les articles L 2213-1 et 2213-2 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les travaux de pose de conduites et branchements assainissement-eau potable devant être réalisés, rue de Mouet, pour le compte de Egis eau L'entreprise Robinet SAS dont le siège est à Clermont-Ferrand, 76 rue de la Parlette étant chargée de la réalisation de ces travaux, du 9 septembre 2021 au 12 novembre 2021

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise Robinet SAS est autorisée à exécuter ces travaux du 9 septembre 2021 au 12 novembre 2021 dans la rue de Mouet

**Article 2** : La circulation (sauf riverains) et le stationnement seront interdits pendant la même durée dans la rue de Mouet

**Article 3** : La circulation se fera par les autres rues de la commune.

**Article 4** : La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise Robinet SAS

**Article 5** : La chaussée devra être remise en l'état.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de la brigade de gendarmerie de Volvic,
- Monsieur le Président du Syndicat du Bois de L'Aumône
- L'entreprise Robinet SAS

**Article 7** : Copie du présent arrêté sera affichée sur les lieux.

Enval, le 3 septembre 2021

Le Maire,

M. MELIS Christian

